



Municipalité de Sonceboz-Sombeval

Nouvelles du conseil du 17 décembre 2018

Bureau de vote

Le Conseil municipal a formé le bureau de vote pour le scrutin fédéral et cantonal du 10 février prochain : présidente, Agata Klepczuk ; secrétaire, Stéphane Schranz ; membre, David Nuara, Sara Pagliucoli, David Pedrosa Lopez, Ling Ngo May ; remplaçants, Anne Oliveira, Hugo Perotto, Angie Paroz, Alain Perrenoud.

23 séances au programme

Lundi soir durant sa dernière séance de 2018, le Conseil municipal a notamment établi le calendrier de ses séances, au nombre de 23 l'année prochaine, auxquelles s'ajoutera une journée hors cadre. Les assemblées municipales ordinaires ont été fixées aux lundis 17 juin et 9 décembre 2019.

Nouveau cahier des charges

Dans l'optique du remplacement du secrétaire municipal, qui interviendra l'année prochaine, le Conseil municipal a adopté lundi soir le nouveau cahier des charges relatif à ce poste. Datant de 1996, l'ancien cahier des charges avait bien besoin d'être adapté à l'évolution de la fonction.

P'tit Journal

Le P'tit Journal 2019 sera distribué en tous ménages durant la période des Fêtes ; y sera encarté le traditionnel MémoDéchets, qui recense toutes les collectes et autres filières de récupération existant sur la commune.

Elles hurleront

Le Conseil municipal relaie l'information qu'il vient de recevoir de la part des autorités supérieures compétentes : le traditionnel test annuel des sirènes a été fixé pour l'année prochaine au mercredi 6 février, de 13 h 30 à 15 h.

But atteint

A son entrée en fonction à la mairie, au 1^{er} janvier dernier, René Rimaz avait cité parmi ses objectifs de faire diminuer les vacations du Conseil municipal. Or il se réjouit de pouvoir annoncer cette fin d'année que les coûts totaux de l'Exécutif local ont baissé de vingt pour cent en 2018. But atteint, donc.

Bons vœux

L'administration municipale se joint aux autorités locales pour adresser à toute la population leurs vœux les meilleurs. Que chacun puisse passer de joyeuses Fêtes et entamer l'année 2019 dans les meilleures dispositions.

Le Conseil municipal a tenu lundi sa dernière séance 2018, qui reprendra ses activités le lundi 14 janvier prochain.

Les eaux claires, problème récurrent

Le problème des eaux claires parasites est récurrent dans de nombreuses stations d'épuration. Dans le Bas-Vallon, on en parle de longue date, ce qui a déjà incité plusieurs communes à agir dans le terrain, à travers des conduites amenant les eaux de surface à la Suze. Cela ne suffit pourtant pas, le Syndicat d'épuration des eaux (SEBV) tirant une nouvelle fois la sonnette d'alarme. Afin de traiter le problème à la racine, il a décidé d'effectuer des contrôles complets, avec mesures précises des débits, durant deux campagnes de deux semaines, l'une au printemps, l'autre en automne, ceci en fonction de la météo. Ainsi pourra-t-il déterminer, avec une précision suffisante, combien d'eau claire parasite lui amène chacune de ses communes-membres. En fonction des résultats, ce critère pourrait éventuellement être pris en compte dans la clé de répartition des coûts de la Step. A Sonceboz-Sombeval, les autorités se montrent assez confiantes, qui ont pris de nombreuses mesures pour limiter les eaux claires parasites. On se réjouit même des résultats de cette étude, qui permettront de mesurer l'efficacité des travaux effectués.



La Step du Bas-Vallon reçoit bien trop d'eau claire

Les éboulements dus à d'autres causes

Au printemps 2013 et au printemps dernier, deux éboulements se sont produits sur le territoire communal, dont la population craignait qu'ils ne soient la conséquence des dynamitages effectués par l'entreprise Ciments Vigier SA. Cette dernière a conséquemment mandaté un spécialiste, Explosiv Service SA, basé à Brigue et filiale de la Société suisse des explosifs, afin d'étudier les causes de cette instabilité géologique. Explosiv Service a donc installé un sismographe, au-dessous du chalet du Ski-Club, où s'était produit le premier éboulement susmentionné. Durant les mois pleins de juillet, août et septembre derniers, cet engin a mesuré et enregistré les vibrations provoquées par l'utilisation d'explosif sur le site de la Tschärner. Or ses conclusions démentent tout lien possible entre le dynamitage et les éboulements ; la machine affirme que les explosions sur la Tschärner n'ont même jamais atteint la limite de perception humaine et que les vibrations produites sont donc infimes.

Par contre, le sismographe a mesuré effectivement des ébranlements géologiques, dont la cause n'a cependant pas pu être déterminée.

Le Conseil municipal remercie l'entreprise Ciments Vigier du sérieux avec lequel elle a reçu les inquiétudes manifestées par la population locale et de l'étude poussée qu'elle a commandée.

Un modèle du genre

2019 a été déclarée Année du travail de milice par l'Association des communes suisses. A cette occasion, l'ACS souhaite que l'engagement soit mis en évidence au sein des collectivités.

Le corps des sapeurs-pompiers La Suze, dont on sait qu'il couvre les communes de Corgémont et de Sonceboz-Sombeval, a décidé de marquer dignement cette année particulière.



Municipalité de Sonceboz-Sombeval

Démonstration et festivités

Le vendredi 30 août 2019 au soir, La Suze organisera un important exercice d'intervention, à Corgémont, qui fera office également de démonstration à l'intention de la population.

Le lendemain samedi 31 août, le corps invite la population des deux communes, dès 10 h à Sonceboz. Il y présentera son personnel et ses moyens d'intervention et procédera à l'inauguration publique et officielle de son nouveau tonne-pompe, l'engin qui sera baptisé La Suze 50 et qui est actuellement en cours de fabrication.

Diverses activités seront proposées sur place, dont nous reparlerons évidemment en temps voulu.



Sérieux et compétences

Tout en se réjouissant que le service de défense intercommunal participe à cette Année du travail de milice, le Conseil municipal remercie les sapeurs pour leur engagement sans faille au service de la population et de la sécurité.

Ayant participé au récent rapport annuel du corps de La Suze, René Rimaz, maire, tient en particulier à souligner son excellente organisation, la formation pointue de ses incorporés et le sérieux remarquable de sa gestion, toutes qualités véritablement dignes d'un organe professionnel. Et d'ajouter : « Le corps intercommunal de sapeurs-pompiers forme un modèle du genre, au niveau régional. C'est l'avis de l'inspecteur et je le partage entièrement. »